

Gestion et finances locales

La commune et son budget

La gestion de la dette

Les marchés publics

La commune et son budget

● Présentation

Selon la réglementation en vigueur, la préparation du budget relève de la responsabilité du maire, exécutif de la commune, tandis que son adoption relève de la responsabilité du conseil municipal, organe délibérant. L'article L.2312-1 du CGCT définit ainsi la procédure budgétaire : "le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal". La loi prévoit donc un partage des responsabilités sans possibilité d'interférences.

● Contenu

Grands principes budgétaires et comptables ■ Spécificités et calendrier budgétaires ■ Contenu et structure du budget ■ Grands équilibres budgétaires ■ Principaux ratios d'analyse financière

● Durée : 3h00

● Pour aller plus loin

Fiches repères de Mairie 2000 : www.mairie2000.asso.fr

● Avec le concours de



Gestion de la dette

● Présentation

A l'heure où les dotations de l'Etat sont réduites et les budgets sous pression, le recours à l'emprunt représente une source importante du financement des investissements des collectivités. Dans ce contexte il apparaît nécessaire de se poser les bonnes questions pour adapter, optimiser et faire évoluer son encours. Le contenu de ce module permet aux élus de disposer des informations pratiques pour s'initier à l'emprunt et définir une politique d'endettement.

● Contenu

Cadre juridique et budgétaire ■ Approche budgétaire de la gestion de la dette ■ Approche financière sur la renégociation des emprunts ■ Optimiser et définir son stock de dette ■ Contexte actuel et à venir des taux

● Durée : 2h30

● Pour aller plus loin

[/www.collectivites-locales.gouv.fr/analyser-situation-financiere-votre-commune](http://www.collectivites-locales.gouv.fr/analyser-situation-financiere-votre-commune)

● Avec le concours de



Les marchés publics

- **Présentation**

Le marché public est la procédure la plus répandue en matière d'achat public. Pour les élus, quotidiennement confrontés aux appels d'offre et à la passation de marchés, il est important de se familiariser avec les principes, la réglementation ainsi que la procédure complexe des marchés publics afin d'optimiser les dépenses et de prévenir le contentieux.

- **Contenu**

Cadre de la procédure: définition du besoin, niveau des seuils, allotissement ... ■ Nouvelles modalités de passation d'un marché :dématérialisation, marché à procédure adaptée, accord-cadre ■ Risques juridiques liés à l'achat public
Alternatives au marché public

- **Durée** : 2h30

- **Pour aller plus loin**

www.ugap.fr

- **Avec le concours de**

